



**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE,**

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal de la Ville de Berthierville tiendra une séance extraordinaire le 17 décembre 2025 à 19 h 30, en la salle de délibération du conseil sise au 588, rue De Montcalm à Berthierville, pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

Donné à Berthierville, ce 9 décembre 2025.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière